

Royaume du Maroc

Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Énergie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة
قطاع الطاقة والمعادن

Direction de l'Observation et de la Programmation

NOTE DE VEILLE DU SECTEUR ENERGETIQUE (Informations du 17 mars 2011)



Accident nucléaire du Japon

Le Japon tente de refroidir ses réacteurs nucléaires

Selon le président de l'Autorité de sûreté nucléaire américaine, le bassin de refroidissement de combustibles usés du réacteur n°4 de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima-Daiichi, pourrait "être à sec", une information immédiatement démentie par l'opérateur TEPCO.

Lorsque le combustible usagé est enlevé d'un réacteur nucléaire, il génère une chaleur intense. C'est pour cela qu'il est généralement stocké dans une piscine spécialement conçue à la fois pour le refroidir et pour fournir une protection contre la radioactivité. L'eau dans la piscine de combustibles usés doit être continuellement refroidie pour éliminer la chaleur produite par l'ensemble des combustibles irradiés.

L'inquiétude actuelle concerne ces piscines de combustibles usés de la centrale de Fukushima alors que les sources d'alimentation des systèmes de refroidissement des piscines pourraient être fortement compromises.

En conséquence, il reste crucial que la température de cette piscine soit maintenue par un refroidissement constant, ce qui nécessite une autre source d'énergie (générateur diesel, électrique, etc.). En ce sens, TEPCO espère réussir à installer cet après-midi (heure locale) des lignes électriques pour justement relancer l'alimentation des systèmes de refroidissement.

Si le combustible n'est plus recouvert d'eau ou si les températures atteignent un point d'ébullition, alors le combustible pourrait exploser et créer un risque de fuite radioactive.

L'AIEA a reçu des informations (invérifiables) de la part des autorités japonaises concernant les températures des bassins de combustible nucléaire irradié dans les unités 4, 5 et 6 :

Unité 4	
14 Mars, 10:08 UTC:	84 ° C
15 Mars, 10:00 UTC:	84 ° C
16 Mars, 05:00 UTC:	pas de données
Unité 5	
14 Mars, 10:08 UTC:	59,7 ° C
15 Mars, 10:00 UTC:	60,4 ° C
16 Mars, 05:00 UTC:	62,7 ° C
Unité 6	
14 Mars, 10:08 UTC:	58,0 ° C
15 Mars, 10:00 UTC:	58,5 ° C
16 Mars, 05:00 UTC:	60,0 ° C

Etat des piscines

L'IRSN a obtenu des informations hier (19 heures) sur l'inventaire des assemblages de combustible stockés pour chaque piscine. Ces éléments sont mis à profit pour l'évaluation de pronostic de dénoyage et les calculs des rejets radioactifs correspondants. Ces pronostics de dénoyage prennent comme hypothèse le fait que ces piscines n'ont pas de fuite.

Piscines des réacteurs n°1 et n°2 : La présence d'assemblages combustibles est confirmée. Il n'y a pas d'ébullition annoncée de l'eau à ce jour. L'IRSN a estimé un délai avant début de découverture du combustible :

- supérieur à 48 jours** pour le réacteur N°1
- supérieur à 16 jours** pour le réacteur N°2.

Piscine du réacteur n°3 : L'eau de la piscine est en ébullition. A défaut d'appoint en eau, l'IRSN estime que le délai avant début de découverture du combustible interviendra après environ 7 jours** en l'absence de fuite. L'ambassade de France au Japon a indiqué qu'une tentative d'injection d'eau par hélicoptère pour ce réacteur avait échoué, sans doute en raison du niveau de radioactivité à proximité de ce réacteur.

Piscine du réacteur n°4 : L'eau de la piscine est en ébullition. A défaut d'appoint en eau, un début de dénoyage des assemblages combustibles interviendra après environ 4 jours** en l'absence de fuite.

La piscine est donc vraisemblablement au début de la phase de découverture du combustible, phase qui pourrait durer quelques jours sans dégradation avancée du combustible. Un canon à eau longue portée devrait être utilisé pour injecter de l'eau dès le 17 mars.

Piscine du réacteur n°5 : La température de l'eau de cette piscine augmente lentement. Le niveau d'eau est contrôlé.

Piscine du réacteur n°6 : Cette piscine est refroidie (60°C) suite à la mise en œuvre de groupes électrogènes diesels. Le niveau d'eau est contrôlé.

** ce délai est à compter à partir du tsunami (11 mars).

MAJ

07h00 : Des largages d'eau (30.000 litres) par hélicoptères et par camions-citernes ont été effectués sur les réacteurs 3 et 4, sans résultat.

07h15 : D'après TEPCO, la piscine de stockage des combustibles usés du réacteur n°4 de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima contient encore de l'eau.

08h10 : Un drone américain devrait survoler la centrale pour observer l'état réel des réacteurs endommagés, selon l'agence de presse Kyodo.

08h55 : Eric Besson, le ministre de l'énergie annonce l'envoi de bore à destination du Japon. "A 11 heures, un 1er avion français va décoller avec à son bord 95 tonnes de bore, c'est un élément chimique qui permet de retarder le processus de fusion nucléaire", a indiqué Eric Besson sur France 2.

GAZ NATUREL

Lavrov en Egypte et en Algérie en début de semaine prochaine

(srce: Ria Novosti)

La Russie pourrait augmenter sensiblement ses livraisons de gaz à l'Europe en cas de hausse de la demande suite aux révoltes en Afrique du Nord, a annoncé jeudi aux journalistes le ministre russe de l'Energie, Sergueï Chmatko.

"Si la demande augmente, nous pourrions accroître considérablement les fournitures de gaz vers l'Europe", a-t-il déclaré.

Le ministre est persuadé que malgré la situation complexe qui prévaut sur le marché mondial de l'énergie, l'Europe n'est pas menacée par une pénurie d'hydrocarbures, les pays de l'OPEP ayant suffisamment de ressources pour la combler en cas de besoin.

M. Chmatko a souligné qu'il n'attendait ni une réduction substantielle ni la cessation complète des fournitures pétrolières en raison des événements au Libye. Ce pays est secoué depuis le 15 février dernier par de violentes manifestations contre le régime de Mouammar Kadhafi.

Le 22 février, le groupe italien Eni a pris la décision de fermer le gazoduc GreenStream utilisé pour acheminer du gaz libyen vers l'Italie. Le groupe a motivé cette démarche dans un souci de sécurité.

SOLAIRE

Questions à Benoit Rolland, DG de Tenesol

Avec une capacité de production en constante augmentation (+60% en 2010) pour atteindre 170 MWc, soit 800.000 panneaux par an, le Groupe Tenesol se positionne dans les premières compagnies françaises du secteur photovoltaïque.

Le Directeur General de Tenesol, Benoit Rolland a bien voulu répondre à quelques questions:

Le photovoltaïque est au cœur de l'actualité ces derniers mois, notamment avec des annonces gouvernementales qui ont de quoi inquiéter les plus fervents défenseurs de l'énergie solaire ?

B. Rolland : Il ne fait aucun doute que l'énergie solaire est une solution d'avenir ! Elle est une source d'énergie propre et inépuisable, elle répond parfaitement aux enjeux énergétiques et climatiques d'aujourd'hui et de demain. Cette aventure du solaire, Tenesol la vit et y croit fermement depuis 27 ans et nous sommes bien décidés à poursuivre nos efforts pour

développer ce secteur en proposant les meilleures solutions et le meilleur accompagnement qui soient aux particuliers.

Justement, le particulier a-t-il encore intérêt à investir dans une installation photovoltaïque ?

B. Rolland : Oui, absolument. Tout d'abord rappelons que les dernières décisions gouvernementales ne concernent aucunement les installations sur maisons individuelles, c'est-à-dire les installations inférieures à 3kWc (soit environ 20m² de toiture couverte).

>Si l'on considère la baisse constante du coût des installations depuis 2 ans, cumulée au crédit d'impôt et au tarif d'achat garanti 20 ans, le photovoltaïque demeure un investissement rentable qui, de plus, valorise le patrimoine immobilier. Certains l'utilisent d'ailleurs pour des travaux de rénovation et d'amélioration de leur habitat.

Une installation bien faite est actuellement un des placements financiers les plus intéressants si l'on opte pour un équipement adéquat : l'arrêté du 5 mars 2011 favorise les procédés apportant une véritable solution technique qui intègre à la fois les panneaux solaires et une étanchéité renforcée. Depuis cette date pour bénéficier du meilleur tarif d'achat (46 c d'€/kWh, soit 4 fois supérieur au prix payé par un particulier pour acheter son électricité-0,11€/kWh), les particuliers doivent s'équiper d'installations photovoltaïques intégrées qui assurent l'étanchéité de la toiture.

Tenesol propose, dans cette perspective, le tout nouveau système S-TE Integra, idéal pour l'habitat individuel. Bien entendu, le choix d'installer des panneaux photovoltaïques reste un geste responsable, qui nécessite, au départ un investissement.

En tant qu'acteur historique et premier fabricant français pouvez-vous nous dire quelques mots sur les solutions de demain ?

B. Rolland : La technologie du photovoltaïque est en effet une des plus innovantes actuellement. Le service Recherche et Développement de Tenesol, basé en France et qui emploie près de 30 personnes, travaille sur de nombreuses solutions qui permettront de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Citons par exemple deux axes de développement :

L'intégration architecturale

- Des produits développés tout d'abord pour les architectes vont trouver des applications grand public nouvelles, comme le module TE Lumex design qui pourra être intégré aux vérandas ou en façade ; cette nouvelle pièce à vivre pourrait ainsi devenir également une véritable centrale électrique !
- Un travail sur la couleur des cellules est réalisé pour qu'elles s'adaptent sur-mesure aux éléments de couvertures, selon les envies de chacun (cellules bleues, noires ou rosées par exemple).

Les solutions d'auto-consommation et de stockage

- L'auto-consommation est une demande réelle du particulier que de pouvoir utiliser toute ou partie de la production réalisée.

Des solutions de stockage de l'énergie produite pour pouvoir la réinsuffler dans le réseau aux meilleurs créneaux horaires.

Tenesol développe à cet effet le projet Sol Ion. Des tests en grandeur réelle ont déjà lieu en Allemagne et en France.

BIOMASSE

Biomasse : 16 projets en réponse à l'appel d'offres

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a annoncé avoir procédé le 10 mars dernier à l'ouverture des candidatures à l'appel d'offres portant sur la construction et l'exploitation de centrales de production d'électricité utilisant l'énergie issue de la biomasse.

La date de remise des offres était fixée au 28 février 2011 à 14h00

La puissance électrique cumulée recherchée était de 200 MW. **Les 16 dossiers qui ont été remis dans les délais représentent une puissance électrique cumulée de 440 MW.**

Si la puissance moyenne unitaire des installations est égale à 27,5 MW, la puissance médiane est de 20 MW. Les projets présentés offrent donc, en majorité, une puissance comprise entre 12 et 20 MW, précise la CRE.

Par ailleurs, au titre de l'appel d'offres, les candidats retenus bénéficient de conditions d'achat spécifiques pour une durée de 20 ans à compter de la date de mise en service. Ces conditions d'achat sont déterminées par :

- le volume d'énergie produit et le prix proposé par le candidat ;
- le respect des engagements contractuels (pénalités en cas de non respect).

Région	Nombre de projets	Puissance cumulée (MWe)
ALSACE	1	26,0
AQUITAINE	3	48,5
BRETAGNE	1	14,0
CENTRE	1	20,0
FRANCHE-COMTE	1	20,0
ILE-DE-FRANCE	1	18,0
LIMOUSIN	1	25,0
LORRAINE	1	18,0
NORD-PAS-DE-CALAIS	1	16,0
PAYS DE LA LOIRE	1	20,0
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	3	191,5
RHONE-ALPES	1	23,0

La CRE dispose maintenant d'un délai maximal de 6 mois à compter de la date limite inscrite au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) pour instruire les dossiers et transmettre au ministre chargé de l'énergie une fiche d'instruction par offre et un rapport de synthèse. Chaque fiche d'instruction comprend une note chiffrée.

Ultérieurement, le ministre chargé de l'énergie recueille l'avis de la CRE sur le choix qu'il envisage, puis il désigne le ou les candidats retenus.

Il est rappelé par la CRE que les dossiers retenus par le ministre pourront représenter une puissance cumulée inférieure à la puissance recherchée ; Et le fait pour un candidat d'être retenu ne préjuge en rien du bon aboutissement des procédures administratives qu'il lui appartient de conduire.

La filière bois en plein essor et en structuration

L'augmentation de la demande en bois énergie nécessite la structuration de filière d'approvisionnement sur laquelle de nombreux acteurs, issus de secteurs différents, cherchent à se positionner.

En France, depuis le milieu des années 2000, le recours au bois énergie en tant qu'énergie de chauffage est de plus en plus fréquent : des industriels, des collectivités et même quelques acteurs du secteur tertiaire se chauffent maintenant au bois.

L'engouement pour cette énergie renouvelable provient surtout des aides financières octroyées par l'ADEME à destination des industriels, des exploitations agricoles, des collectivités et des bâtiments du secteur tertiaire. Ces subventions ont été mises en place pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement en matière de recours aux énergies renouvelables. Au total pour la période 2009-2012, l'ADEME consacre une enveloppe d'un milliard d'euros de subventions au Fonds Chaleur, dont la biomasse représente environ la moitié des montants.

Cela peut laisser penser que l'ADEME gardera les mêmes orientations jusqu'en 2020. Une autre raison contribue au succès du bois-énergie : la combustion du bois a un bilan carbone neutre (en excluant l'énergie grise dépensée) et les industriels soumis au Plan National d'Allocation des Quotas (PNAQ) y ont recours pour réduire leurs émissions et éventuellement revendre des quotas carbonés.

Le recours croissant au bois énergie est possible en France grâce à l'abondance de cette ressource sur le territoire. La forêt représente presque 30% du territoire métropolitain (avec des gisements particulièrement importants à l'Est d'une ligne Gironde-Ardenne). Actuellement, seuls 57% de la croissance biologique de la forêt est exploité. Mais, dans certaines régions, comme la Bretagne ou le Nord-Pas-de-Calais, l'exploitation du bois s'approche déjà de son seuil maximal.

La filière bois énergie est donc en plein essor, mais manque encore de structuration. Seulement 7% du bois énergie consommé en France provient de la filière commerciale (contre 50% provenant de bois récolté et autoconsommé par les particuliers). Ce manque de structuration est dû au fait que la forêt française appartient aujourd'hui pour les ¾ à des propriétaires privés qui possèdent des parcelles en majorité de petite taille, morcelées et donc difficilement exploitables. De plus, tout comme les parcelles, les exploitants de forêts sont encore nombreux et dispersés.

La filière d'approvisionnement est donc en train de se structurer autour d'acteurs différents. Il y a, d'une part, les exploitants de forêts qui augmentent leurs capacités de production et de commercialisation du bois énergie. Ainsi, l'Office National des Forêts (ONF), via sa filiale ONF Energie, produit des plaquettes forestières. En parallèle, les exploitants de forêts locaux se regroupent au sein de coopératives pour atteindre une taille critique leur permettant d'investir dans la création de plateformes de production de bois énergie (plateformes destinées au broyage, séchage et stockage du bois).

D'autre part, les exploitants de chaufferies (comme Cofely et Dalkia) se positionnent vers l'amont de la filière via des filiales responsables de l'approvisionnement de leurs équipements. Enfin, les sociétés de recyclage, filiales de grands groupes de services à l'environnement, collectent et commercialisent les plaquettes industrielles et le bois de récupération. Certains de ces acteurs ont d'ailleurs tendance à élargir leur gamme de production, en se mettant à commercialiser des plaquettes forestières.

« La filière du bois énergie est une filière en pleine mutation, preuve que le bois est une ressource renouvelable qui connaît un franc succès, et pas seulement en France d'ailleurs. La structuration de la filière est une tendance positive car elle permet le développement du bois, énergie renouvelable abondante en France, à condition que les acteurs exploitent au plus juste la forêt. Cela signifie que les exploitants doivent respecter les seuils de production maximum et veiller au caractère local de la ressource afin que le transport du bois n'engendre pas d'émissions de CO2 trop importante », explique Cécile Pairin, Responsable de mission de la BU Energie chez ALCIMED.

BIOCARBURANTS

Biodiesel : certification de durabilité pour Felda

Mission NewEnergy en association avec Felda Global a annoncé hier avoir passé un accord d'approvisionnement à long terme, établissant la 1ère chaîne asiatique de production et de fourniture totalement intégrée de biodiesel à base d'huile de palme conforme à l'ISCC (International Sustainability & Carbon Certification).

La société malaisienne, Felda Global, l'un des plus importants producteurs mondiaux d'huile de palme a récemment obtenu la certification ISCC pour 2 de ses moulins et 8 de ses plantations en Malaisie péninsulaire.

Actuellement, l'ISCC est obligatoire pour les entreprises désireuses de fournir des biocarburants ou des bioliquides en Allemagne, qui fournit des subventions, des exemptions fiscales et autres privilèges aux utilisateurs de biocarburants. **Depuis novembre 2010 une législation a été mise en place à cet effet en Allemagne.**

L'usine de Mission située à Kuantan, d'une capacité de 100 000 tonnes par an, devient ainsi le 1er site de production de biodiesel à obtenir la certification ISCC en dehors de l'Europe.

En vertu de cet accord, Mission et Felda Global Group vont collaborer ensemble pour étendre le programme de certification à d'autres moulins et plantations de Felda afin d'accroître la fourniture de biodiesel homologué ISCC aux raffineries de Mission.

"La certification de Mission et de Felda signifie des comptes rendus complets sur les émissions de carbone de la chaîne d'approvisionnement, afin de démontrer la conformité aux cibles allemandes et européennes de limitation de gaz à effet de serre", explique Nathan Mahalingam PDG de Mission.

"La certification souligne les pratiques de durabilité de Felda. Étant donné que le Felda Global Group a adopté une politique agressive de développement en matière de biocarburants, l'ISCC donne au groupe un avantage concurrentiel sur le marché international. En plus de la conformité avec les exigences de la certification Roundtable for Sustainable Palm Oil (RSPO), la certification ISCC signifie aussi la conformité avec la directive européenne sur les énergies

renouvelables (RED)" avait déclaré récemment Dato' Sabri Ahmad, président de Felda Global Group.

"La directive sur les énergies renouvelables exige 35 % d'économies d'émissions de gaz à effet de serre au minimum, dans le cadre de l'utilisation de biocarburants et de bioliquides, afin de pouvoir prétendre à des subventions et à d'autres avantages. En utilisant notre huile de palme non raffinée pour produire du biocarburant nous obtiendrons des économies d'émissions de gaz à effet de serre de 47 % et 41 % respectivement."

"Le programme ISCC sera bientôt exécuté dans les autres plantations et moulins de Felda. Cette certification est importante pour le Felda Global Group car nous avons identifié les énergies renouvelables comme étant un nouveau domaine d'activité pour améliorer notre chiffre d'affaires à travers la monétisation des dérivés de l'huile de palme", a conclu Dato' Sabri.

Grandeur et décadence de la Chinafrique minière (analyse)

(src : Knowdys)

Au début des années 2000, tout allait bien. Les Chinois apportaient capitaux et infrastructures. En échange, l'Afrique fournissait les minerais (30% des réserves mondiales). Puis il y a eu le coup de théâtre de février 2011 au Mining Indaba (en Afrique du Sud) où, par leur absence, les entreprises chinoises ont marqué le plus grand rendez-vous minier africain. Décryptage.

La fin de l'histoire ?

Depuis 17 ans, le rendez-vous annuel du Mining Indaba est reconnu par l'ensemble de la profession comme le plus important événement minier du continent africain. Chaque année, ce sont en moyenne 4000 personnes (investisseurs, gestionnaires de fonds, diplomates, analystes et autres experts en intelligence économique) représentant 40 gouvernements et 800 firmes qui font le déplacement du Cap en Afrique du Sud. En choisissant d'être absents de l'édition 2011, les Chinois ont voulu changer de tactique, marquer le coup, et montrer qu'ils savent jouer la défense en ligne. Loin d'être la fin de l'histoire, c'est une nouvelle aventure minière, aussi délicate que stratégique, qui commence pour les firmes chinoises. Plus que jamais, leurs collaborateurs africains sont encouragés à faire de la veille concurrentielle.

Ce qui marche encore

Avec 30% des réserves de minerais connus sur la planète pour seulement 10% de la production mondiale, l'Afrique est très clairement dans la ligne de mire de la deuxième économie mondiale dont la consommation, en métaux précieux, n'a de cesse de croître. En 2010, les investissements chinois dans le secteur minier africain ont atteint 10,5 milliards de dollars US, ce qui fait également les affaires de géants tels que l'australien Rio Tinto ou des acteurs africains tels qu'Anglogold Ashanti ou Randgold Resources. En échange des contrats d'exploitation, les Chinois ont réussi à construire de nombreuses infrastructures (routes, hôpitaux, écoles, stades, et autres bâtiments divers) qui ont considérablement amélioré le quotidien des populations africaines et facilité l'intégration des opérateurs chinois au paysage local.

Ce qui marche moins

Bien qu'absentes du Cap, les entreprises chinoises étaient pourtant sur toutes les lèvres. Un certain nombre d'experts européens du secteur estiment que les acteurs chinois ne veulent prendre aucun risque dans un secteur qui en redemande. La vérité est que, grâce à la puissance de la diplomatie économique menée par Pékin, les sociétés chinoises préfèrent négocier directement avec les gouvernements africains, de manière à obtenir des garanties exclusives d'exploitation de minerais pas chers contre des infrastructures (nous l'avons vu plus haut) ou des prêts sans condition et aux meilleurs taux. Ce procédé annihile la capacité de potentiels associés non-chinois à lever des capitaux sur les principales places boursières internationales telles que Londres, Toronto ou Sydney où sont cotées la majorité des entreprises minières.

Ce qui ne marche plus

Une tendance lourde se dessine depuis cinq ans : sur les recommandations des stratèges du PCC, les entreprises chinoises de sidérurgie optent progressivement pour la sécurisation de leurs approvisionnements en fer afin de pouvoir fabriquer de l'acier en Chine. Conséquences : certains Etats (Gabon, Zambie et Zimbabwe notamment) qui voulaient pousser les Chinois à prendre eux-mêmes la gestion de certains gisements ont vite déchanté. Non seulement les Chinois semblent peu intéressés par cet aspect du business - ne le maîtrisant pas pour l'instant - mais lorsqu'ils l'acceptent comme ce fut le cas pour les mines de cuivre zambiennes gérées par la China Nonferrous Metal Mining Company ou le gisement de fer gabonais de Belinga confié à la China Machiner & Equipment Company, les résultats sont peu reluisants.

Ce qui marchera demain

Pour de vieux routiers comme Frank Timis, président d'Africa Minerals, c'est en Afrique de l'ouest que se joue l'avenir. Les gisements de fer, de cuivre ou de bauxite encore inexploités dans cette partie de l'Afrique (et sa relative proximité géographique avec l'Europe), méritent une plus grande attention des Occidentaux. Pourtant, lorsqu'on demande à cet Australo-Roumain pourquoi l'entreprise qu'il dirige a accepté de s'associer aux firmes chinoises, malgré les critiques de ses homologues européens, le businessman anticipe l'avenir : « quand ils auront réussi à répondre à leur gigantesque demande intérieure, dans une vingtaine d'années, avec leur compétitivité économique, ils ne feront qu'une bouchée d'entreprises sidérurgiques comme ArcelorMittal! Autant s'associer avec eux dès maintenant... »

Que faut-il retenir ?

Primo : les acteurs miniers chinois ont une culture différente de celle de leurs compatriotes des secteurs automobile ou aéronautique, férus de foires et de salons dans lesquels ils collectent de l'information et/ou recrutent des sources. C'est un élément qui devrait relativiser leur absence au super rendez-vous du Mining Indaba. Deuxio : en Afrique, l'extraordinaire dispositif développé par Pékin en matière de diplomatie économique depuis 20 ans donne bien plus de résultats que les cartes de visites récoltées lors de manifestations publiques. Enfin, tertio : le faisceau d'indices collectés entre janvier et février 2011 par Knowdys LLC montre, de manière probante, qu'en matière de management des gisements miniers africains, les Chinois sont engagés dans un discret programme d'apprentissage accéléré dont les résultats risquent de surprendre ceux pour qui la Chinafrique minière est à l'agonie.

La mine de la discorde : L'avenir de la mine d'or d'Angostura suspendu à la décision de Bogota

Situé à 400 kilomètres environ au nord-est de Bogota (Colombie), le gisement d'or d'Angostura pourrait être exploité à partir de l'année 2013. Mais les défenseurs de l'environnement usent de tous les moyens pour sauver le site.

Le gisement a de sérieux atouts pour séduire et arracher l'assentiment des autorités locales.

Culminant à 3'600 mètres d'altitude, Angostura pourrait offrir chaque année 511'000 onces d'or Troy, soit environ 16 tonnes, mais aussi 2,3 millions d'onces d'argent.

Une mine à ciel ouvert exploitable pendant quinze ans et, qui plus est, pourrait vite représenter le quart de l'or extrait en Colombie.

C'est pourquoi, après avoir investi 150 millions de dollars dans la phase exploratoire, la firme canadienne Greystar espère bien voir tomber dans son escarcelle le gisement prometteur.

Mais tout cela pourrait aussi bien glisser dans le monde des souhaits, l'entreprise attendant une autorisation des autorités, toujours retardée par des groupes de pression écologistes hostiles au projet.

L'ONG Censat-Aguaviva appelle ainsi le ministère de l'Environnement à refuser la licence demandée par la firme canadienne.

Son argument repose sur l'impact négatif que pourrait avoir l'exploitation de la mine sur les réserves d'eau souterraines qui alimentent la région de Santurban.

D'après l'association, la compagnie a prévu de creuser à 200 mètres de profondeur, ce qui porterait atteinte aux sources de plusieurs aqueducs de la région, et où vivent 30'000 habitants.

Face à ces accusations, Greystar se défend en assurant le respect de règles strictes d'usage durable de l'eau. "Nous n'allons consommer que 0,5% des réserves d'eau de la région, la ville la plus proche consomme 20%, les 79,5% restants seraient traités et reversés dans le fleuve Magdalena", assure Victoria Vargas, vice-présidente chargée des relations avec les investisseurs.

En outre, la firme insiste sur les 1'500 emplois directs qu'elle entend créer lors de la construction des infrastructures.

Un chiffre qui passera à 860 pendant l'exploitation de la mine. Un chiffre qui surtout vaudra, dans la décision de Bogota,... son pesant d'or.